

Plan pour une économie verte



MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITÉ DURABLE



PROGRAMME D'AIDE À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES (ÉCOCAMIONNAGE)

Liste des technologies admissibles au financement

Janvier 2023

Cette publication a été réalisée conjointement par la Direction générale des programmes d'aide et la Direction générale de la sécurité et du camionnage, et éditée par la Direction générale des communications du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Le contenu de cette publication se trouve sur le site Web du ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'adresse suivante : www.transports.gouv.qc.ca.

Pour obtenir des renseignements :

- composer le 511 (au Québec) ou le 1 888 355-0511 (partout en Amérique du Nord)
- consulter le site Web du ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'adresse suivante : www.transports.gouv.qc.ca
- écrire à l'adresse suivante :
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 4.010
Montréal (Québec) H2Z 1W7

© Gouvernement du Québec, ministère des Transports et de la Mobilité durable, 2023

ISBN 978-2-550-93784-5 (PDF)

Dépôt légal – 2023
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec.

INTRODUCTION

Pour être admissibles à une aide financière dans le cadre du volet « Acquisition d'une technologie » du Programme d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport routier des marchandises (Écocamionnage), les technologies faisant l'objet de la demande doivent avoir été évaluées préalablement et doivent figurer sur la présente liste. Dans le cadre du programme, ce processus d'évaluation est nommé *homologation*. Le *Guide de demande d'aide financière pour un projet d'homologation* présente les modalités d'homologation d'une technologie.

Dans le contexte du programme Écocamionnage, il est important de noter que le ministère des Transports et de la Mobilité durable entend par *technologie* :

- un équipement, un appareil, un dispositif ou un accessoire qui s'installe sur un véhicule;
- un véhicule.

Les tableaux suivants présentent les technologies qui ont été reconnues comme admissibles au volet « Acquisition d'une technologie » du programme à la suite du processus d'homologation. Également, les dépenses admissibles sont spécifiées selon qu'il s'agit d'une technologie ajoutée au véhicule ou du remplacement d'une technologie. Le *Guide de demande d'aide financière pour l'acquisition d'une technologie* présente les critères d'admissibilité de ce volet du programme et les détails concernant la subvention qui est accordée selon le type de technologie.

1. Technologie antiralentis

Les technologies considérées dans cette catégorie sont celles qui permettent de chauffer le moteur, ou encore de chauffer ou de climatiser l'intérieur de la cabine ou de lui fournir l'alimentation électrique lorsque le véhicule est en arrêt prolongé (chauffe-moteur, système de chauffage ou de climatisation d'appoint, groupe électrogène d'appoint). Le principal facteur qui permet de réduire la consommation de carburant est la diminution de la marche au ralenti du moteur du véhicule soit par l'utilisation d'un moteur plus petit, soit par l'utilisation de batteries. Une aide financière est accordée pour l'acquisition et l'installation d'une technologie antiralentis, représentant :

- 30 % des dépenses admissibles pour une technologie fonctionnant avec un carburant fossile; ou
- 50 % des dépenses admissibles pour une technologie électrique;

et pouvant atteindre un montant maximal de :

- 1 000 \$ pour un véhicule léger; ou
- 3 000 \$ pour un véhicule lourd pour une technologie fonctionnant avec un carburant fossile ou de 5 000 \$ pour une technologie électrique.

Les technologies antiralentis qui figurent dans le tableau 1 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 1

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Chauffage à combustion de la cabine	Aqua-Hot	Work Ready		Coût d'achat et d'installation
	DEFA	Termini 1000 et 1200		
	Espar Heater Systems	Baire Necessity		
	Espar Heater Systems	Airtronic D2		
	Espar Heater Systems	Airtronic D4		
	Espar Heater Systems	Airtronic D5		
	Espar Heater Systems	B1 LC		
	Espar Heater Systems	B2 LC		
	Espar Heater Systems	B3 LC		
	Espar Heater Systems	B4		
	Espar Heater Systems	B5W		
	Espar Heater Systems	M10		
	Espar Heater Systems	M12		
	General Components	Bison BN2000A		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	General Components	Bison BN4000A		
	General Components	Bison BN5000A		
	PHP	PHP-20AA		
	PHP	PHP-40AA		
	Teleflex	Proheat Air A2		
	Teleflex	Proheat Air A4		
	Webasto	Air Top 2000 ST		
	Webasto	Air Top 3500 ST		
	Webasto	Air Top EVO 3900		
Chauffe-moteur	DEFA	SafeStart		Coût d'achat et d'installation
	Espar Heater Systems	Hybernator (on-frame)		
	Espar Heater Systems	Hybernator (in-frame)		
	Espar Heater Systems	Hydronic 4		
	Espar Heater Systems	Hydronic 5		
	Espar Heater Systems	Hydronic D5W		
	Espar Heater Systems	Hydronic M10		
	Espar Heater Systems	Hydronic M12		
	Espar Heater Systems	Hydronic B5W		
	General Components	Walrus WR5000C		
	General Components	Walrus WR9000C		
	PHP	PHP-12WA		
	PHP	PHP-52WA		
	Teleflex	Proheat X30		
	Teleflex	Proheat X45		
	Teleflex	M-Series		
	Webasto	DBW 2010		
	Webasto	Thermo Pro 90		
	Webasto	Thermo Top C		
Webasto	TSL 17			
Webasto	Tandem 717 (Air Top 2000 + TSL 17)			
Climatisation électrique de la cabine	Airworks	Genesis 100		Coût d'achat et d'installation
	Autoclima	Fresco 3000		
	Autoclima	Fresco 6000		
	Autoclima	Fresco 9000		
	Bergstrom	NITE		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	Bergstrom	NITE Plus		
	Bergstrom	NITE Day Cab		
	Bergstrom	NITE Phoenix		
	Climacab	CC800		
	Cool-it	Split-Type Gen 3		
	Cool-it	Split-Type Gen 4		
	DC Airco	DC 4400		
	DC Airco	DC 8500		
	DC Airco	DC 9000		
	DC Power Solutions	DC Top-Cool (avec système d'alimentation auxiliaire)		
	DC Power Solutions	DC Flex-Cool (avec système d'alimentation auxiliaire)		
	Diamond Power Systems	DPS15KB		
	Diamond Power Systems	DPS10K-DC		
	Dirna Bergstrom	Bycool Evolution		
	Dirna Bergstrom	Bycool Mochila		
	Dirna Bergstrom	Minicool 550		
	Dirna Bergstrom	Minicool 950		
	Dirna Bergstrom	SPLIT TWIN 2.0/3.0		
	Dirna Bergstrom	Compact 1.4/1.6/2.0/3.0		
	Dirna Bergstrom	Dinamic 1.1-1.2		
	Dometic Corporation	ASCF7		
	Indel B	Sleeping Well 950		
	Indel B	Sleeping Well 1000		
	Indel B	Sleeping Well 2000		
	Kenworth Truck Company	Kenworth Idle Management System (KIMS)		
	Redtech	THERMOteck		
	Webasto	BlueCool Truck		
	Dometic Corporation	ASCEQ7		
	Dometic Corporation	ASCDQ10		
	Dometic Corporation	ASCDQ14		
	Dometic Corporation	ECEQ7/EHCEQ7		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	Dometic Corporation	ECEQ10/EHCEQ10		
	Dometic Corporation	ECEXQ14/EHCEQ14		
	Groupe Énerstat	Novacab		
	Kenworth Truck Company	Clean Power System		
	Peterbilt	Comfort Class		
Groupe électrogène d'appoint (chauffage, climatisation et apport d'électricité à l'intérieur de la cabine)	Black Rock Systems	Blackrock Y237		Coût d'achat et d'installation
	Black Rock Systems	Blackrock Y252		
	Black Rock Systems	Blackrock Y360		
	Canadian Extreme Climate Systems Ltd.	Patriot		
	Carrier	ComfortPro		
	Comfort Master	Comfort Master APU		
	Cummins	ComfortGuard Cab Air		
	Diamond Power Systems	DPS6500		
	Ecowind Power	ECO 702		
	Ecowind Power	ECO 350 STD		
	Ecowind Power	ECO 350 Duplex (contrôle manuel)		
	Ecowind Power	ECO 350 Plus (Newtronics)		
	Freightliner	ParkSmart HVAC		
	Frigette Truck Climate Systems	Deluxe APU		
	Frigette Truck Climate Systems	Premium APU		
	Frigette Truck Climate Systems	Hybrid APU		
	Idlefree Systems	Idlefree		
	Kohler Power Systems	3APU-HC		
	Kohler Power Systems	7APU		
	Mantis Metalworks	175		
Mechron Power Systems	CCS Lightning			
Navistar International Corporation	Fleetrite APU			

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	Navistar International Corporation	MaxxPower		
	Parks Industries LLC	HP 2000/HP 2000 CP		
	Peterbilt	SmartAir		
	PowerTech	PowerPAC APU		
	RigMaster Power Corporation	T2		
	RigMaster Power Corporation	T4		
	Thermo King Corporation	TriPac Envidia		
	Thermo King Corporation	TriPac Evolution		

2. Système auxiliaire ou technologie électrique permettant de réduire la consommation de carburant liée au fonctionnement de l'équipement inclus dans le véhicule

Cette catégorie comprend tout système auxiliaire ou toute technologie électrique liés au fonctionnement de l'équipement inclus dans le véhicule ou à l'assistance du moteur du véhicule pour le fonctionnement de cet équipement (outillage, nacelle, panneau de signalisation, etc.). Une aide financière représentant 50 % des dépenses admissibles et pouvant atteindre un montant maximal de 1 000 \$ pour un véhicule léger et de 75 000 \$ pour un véhicule lourd peut être accordée pour l'acquisition et l'installation de ce type d'équipement.

Les technologies qui figurent dans le tableau 2 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 2

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Alimentation électrique pour le fonctionnement de l'équipement	Zone Technologies	Système électrique auxiliaire utilisant un onduleur/chargeur Xantrex et des batteries Trojan		Coût d'achat et d'installation
	Contrôles véhiculaires Protek	Système de conversion de courant Protek (avec ou sans l'option DuoTek)		
	Odyne	Odyne Parallel Hybrid System		
	Développement Effenco	Système hybride Stop-Start		
	Volts Énergie	Système de puissance auxiliaire		
Camion-nacelle	Posi-Plus Technologies	Système hybride électrique rechargeable pour le fonctionnement de la nacelle		Coût d'achat et d'installation
	Posi-Plus Technologies	Système de contrôle arrêt et départ du moteur à distance		
Camion-benne de collecte	Boivin Évolution inc.	BEV ASL (benne entièrement électrique)		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Unité de réfrigération	Carrier Transicold	Vector (unité de réfrigération hybride)		Surcoût de l'équipement par rapport à l'équipement standard
	Frygy Cube International	Système de stockage du froid qui remplace l'unité de réfrigération standard		
	Thermo King	SmartPower electric standby		
	Zanotti Spa/Canada	Série Un0 (avec option hybride)		
	Zanotti Spa/Canada	Série Zer0 (avec option hybride-électrique ou électrique)		
	Zanotti Spa/Canada	Série SFZ (avec option hybride-électrique ou électrique)		
	Zanotti Spa/Canada	Série UFZ (avec option hybride-électrique ou électrique)		

3. Technologie améliorant l'aérodynamisme du véhicule

L'amélioration de l'aérodynamisme du véhicule ou de l'ensemble de véhicules permet de réduire la consommation de carburant surtout à des vitesses élevées. Une aide financière représentant 30 % des dépenses admissibles et pouvant atteindre un montant maximal de 1 000 \$ pour un véhicule léger et de 3 000 \$ pour un véhicule lourd peut être accordée pour l'acquisition et l'installation d'une technologie améliorant l'aérodynamisme du véhicule.

Les technologies qui figurent dans le tableau 3 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 3

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Jupes latérales pour semi-remorque	Freight Wing inc.	AeroFlex		Coût d'achat et d'installation
	WABCO Vehicle Control Systems	OptiFlow TS 225		
	WABCO Vehicle Control Systems	OptiFlow TS 248		
	WABCO Vehicle Control Systems	OptiFlow TS 259		
	PHSS	PHSS-2		
	Qualiplast	ThermoSkirts		
	Ridge Corporation	Green Wing RAC0003		
	Silver Eagle Manufacturing Company	Aero Saber		
	Strehl	TrailerBlade Model 715		
	Transtex Composite inc.	EP-2330 (E-2330)		
	Transtex Composite inc.	EP-1932 (E-1932)		
	Transtex Composite inc.	EP-2332		
	Utility Trailer	USS-120		
	Utility Trailer	USS-160		
	Utility Trailer	USS-120A		
Wabash National	DuraPlate AeroSkirt			
Windyne	Flex-Fairing			
Système aérodynamique arrière pour semi-remorque	Stemco/ATDynamics	4X4 TrailerTail		Coût d'achat et d'installation
	Stemco/ATDynamics	Trident TrailerTail		
	Michelin Amérique du Nord (Canada)	Energy Guard		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	Transtex	EDGE Elite Aero System		
	Transtex	EDGE Tail		
	Transtex	E TOPKIT		
Toile étanche pour benne	EICargo Fabrication inc.	Système de toile mécanisé Multi-Flip pour camion porteur		Coût d'achat et d'installation
	EICargo Fabrication inc.	Système de toile mécanisé pour semi-remorque à benne		
	Garage Houle	Houle Slider	X	
	Garage Houle	Serieflex Side to Side	X	
	Les Industries T.A.G. ltée	Easy-Tarp (toile pour semi-remorque à benne)		
Ensemble aérodynamique pour tracteur*	Déflecteur ou carénage de toit de cabine, extensions latérales de cabine, carénages qui recouvrent les réservoirs et le châssis du tracteur. L'ensemble doit comprendre au minimum un déflecteur ou un carénage de toit de cabine.			Coût d'achat et d'installation (maximum de 10 000 \$ pour l'ensemble au complet)
Déflecteur pour essieux de semi-remorque	Déflecteur Airflow	Déflecteur Airflow		Coût d'achat et d'installation
	EkoStinger inc.	EkoStinger		

* Les miroirs, les pare-chocs, les pare-soleil aérodynamiques et les pneus ne font pas partie des équipements subventionnés.

4. Autre technologie permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Une aide financière représentant 30 % des dépenses admissibles et pouvant atteindre un montant maximal de 1 000 \$ pour un véhicule léger et de 15 000 \$ pour un véhicule lourd peut être accordée pour l'acquisition et l'installation d'une technologie qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre du véhicule et qui n'entre pas dans les autres catégories précisées dans le présent document (notamment un module de contrôle ou un véhicule intelligent).

Les technologies qui figurent dans le tableau 4 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 4

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Module de contrôle	E-SMART	E-Smart Control muni de la technologie FMZ (système de gestion automatique de la puissance du moteur en fonction de la charge)		Coût d'achat et d'installation
Fourgon écoénergétique	Les Fourgons Transit inc.	Fourgon Frio		Surcoût de l'équipement par rapport à l'équipement standard
	Fourgons Leclair inc.	Igloo Taïga	X	
	Fourgons Leclair inc.	Igloo Tundra	X	
	Fourgons Leclair inc.	Igloo Polair City	X	
Arrêt-démarrage automatique	InterMotive Vehicle Controls	Duotek Mini		Coût d'achat et d'installation
Coupe moteur automatique	Géothentic	Orca		

5. Conversion électrique du véhicule

Une aide financière représentant 50 % des dépenses admissibles et pouvant atteindre un montant maximal de 25 000 \$ pour un camion léger et de 75 000 \$ pour un camion moyen peut être accordée pour l'acquisition d'une technologie permettant la conversion électrique du véhicule. L'aide financière peut être accordée selon la catégorie de véhicules (camion léger ou camion moyen), la technologie de conversion (propulsion entièrement électrique ou propulsion hybride rechargeable) et la capacité des batteries (kWh).

Les technologies qui figurent dans le tableau 5 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 5

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Propulsion électrique	Ecotuned Automobile	E55 Mark III Batterie de 43 ou 86 kWh		Selon la catégorie de véhicule et la capacité des batteries (kWh)
	Ecotuned Automobile	E85 Mark III		
	Nordresa	Série T (NEC)		
	Motiv Power Systems	E-450		
	Motiv Power Systems	F-59		
Propulsion hybride rechargeable	XL Fleet	XL Hybrid Plug In Batterie de 15 kWh		

6. Véhicule ou technologie permettant l'utilisation d'un carburant de remplacement

Une aide financière représentant 30 % des dépenses admissibles et pouvant atteindre un montant maximal de 3 000 \$ pour un véhicule léger et de 30 000 \$ pour un véhicule lourd peut être accordée pour l'acquisition d'un véhicule ou d'une technologie permettant l'utilisation d'un carburant de remplacement.

Les technologies qui figurent dans le tableau 6 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 6

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Moteur fonctionnant au gaz naturel	Cummins Westport	Véhicule utilisant le moteur Westport 15L (y compris les réservoirs et les composants du système)		Surcoût du véhicule par rapport à un véhicule standard
	Cummins Westport	Véhicule utilisant le moteur Cummins Westport ISB6.7 N (y compris les réservoirs et les composants du système)		
	Cummins Westport	Véhicule utilisant le moteur Cummins Westport 8.9L ISL L9N (y compris les réservoirs et les composants du système)		
	Cummins Westport	Véhicule utilisant le moteur Cummins Westport ISX12 N (y compris les réservoirs et les composants du système)		
Moteur fonctionnant au propane	Powertrain Integration	Pithon 8.0L		Surcoût du véhicule par rapport à un véhicule standard
Technologie permettant l'utilisation du biodiesel	Optimus Technologies	Vector		Coût d'achat et d'installation

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Technologie permettant l'utilisation du propane	Prins autogas	VSI-2 Véhicule utilisant le moteur 7.3L de Ford Année modèle 2021 et 2022		Coût d'achat et d'installation

7. Véhicule à propulsion hybride rechargeable ou électrique

Les véhicules à propulsion hybride rechargeable ou électrique permettent de réduire la consommation de carburant, surtout en milieu urbain où les arrêts et les départs sont fréquents. On entend par *véhicule à propulsion hybride électrique* tout véhicule pouvant être propulsé par une source d'énergie électrique en plus du carburant fossile. Une aide financière représentant un montant forfaitaire pouvant atteindre 10 000 \$ pour un camion léger et 175 000 \$ pour un camion lourd peut être accordée pour l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable.

Les technologies qui figurent dans le tableau 7 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 7

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Propulsion hybride rechargeable	Eaton Corp.	Véhicule hybride diesel-électrique de classes 6 et 7 utilisant la transmission hybride Eaton		Montant forfaitaire selon la capacité des batteries (kWh)
Propulsion électrique	Camion INTERNATIONAL	eMV		
	Ford	E-Transit version châssis-cabine Années modèles 2022 et 2023		
	Ford	E-Transit version châssis tronqué Années modèles 2022 et 2023		
	Ford	E-Transit version fourgon Années modèles 2022 et 2023		
	Ford	F-150 Lightning versions XLT, Lariat, Platinum Années modèles 2022 et 2023		
	Freightliner	eCascadia		
	Freightliner	eM2		
	Gaussin	APM 75T		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	Gaussin	ATM 38T		
	La compagnie électrique Lion	LION 6	X	
	La compagnie électrique Lion	LION 8	X	
	Lightning eMotors	E-450 Box Truck		
	Lightning eMotors	Transit Cargo Van		
	Mack Trucks	LR Electric		
	Peterbilt Motors (PACCAR)	220EV		
	Peterbilt Motors (PACCAR)	520EV		
	Peterbilt Motors (PACCAR)	579EV		
	Kenworth	K270e		
	Kenworth	K370e		
	Kenworth	T680e		
	Orange EV	T-Series		
	Terberg	YT203EV		
	Volvo	VNRE 42300		
	Volvo	VNRE 42T300		
	Volvo	VNRE 62T300		

8. Véhicule à pile à combustible

Une aide financière représentant un montant forfaitaire de 8 000 \$ pour un véhicule léger et 50 % des dépenses admissibles pouvant atteindre un montant maximal de 175 000 \$ pour un véhicule lourd peut être accordée pour l'acquisition d'un véhicule à pile à combustible (VPC) permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre du véhicule. Dans le cas d'un véhicule léger neuf, celui-ci ne doit pas être admissible au programme Roulez vert sur la base du prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) maximal déterminé dans le cadre de ce programme.

Les technologies qui figurent dans le tableau 8 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 8

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Véhicule à pile à combustible de type camionnette ou fourgonnette				Montant forfaitaire
Véhicule lourd à pile à combustible				Surcoût du véhicule par rapport à un véhicule standard

9. Véhicule à basse vitesse

Les véhicules à basse vitesse (VBV) admissibles doivent être conçus principalement pour le transport de biens et avoir une charge utile respectant les critères définis dans le *Guide de demande d'homologation*. Une aide financière représentant un montant forfaitaire de 12 500 \$ peut être accordée pour l'acquisition d'un véhicule à basse vitesse.

Les technologies qui figurent dans le tableau 9 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABEAU 9

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Véhicule à basse vitesse	Canadian Electric Vehicles	Might-E Truck LSV Pickup Années modèles 2021 et 2022		Montant forfaitaire
	Kargo	Kargo XL Années modèles 2019, 2020, 2021 et 2022		
	Westward Industries Ltd	Max EV Année modèle 2022		

10. Vélo cargo à assistance électrique

Les vélos cargo à assistance électrique doivent avoir un volume de chargement et une charge utile respectant les critères définis dans le *Guide de demande d'homologation*. Une aide financière représentant jusqu'à 35 % des dépenses admissibles et pouvant atteindre un montant maximal de 3 000 \$ peut être accordée pour l'acquisition d'un vélo cargo à assistance électrique.

Les technologies qui figurent dans le tableau 10 ont été évaluées et sont admissibles à l'aide financière prévue selon les modalités du programme.

TABLEAU 10

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
Vélo cargo à assistance électrique	3-angles	Le petit camion Année modèle 2023		Coût d'achat
	Babboe	Dog électrique Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Babboe	Transporter électrique Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Benno	Boost Performance 10D/CX 10D Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Benno	eJoy Performance 10D Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Benno	eScout Années modèles 2020 et 2021		
	Benno	RemiDemi 9D Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Black Iron Horse	The Ox Cargo Année modèle 2021		
	Larry vs Harry	E-Bullit E6100 Années modèles 2020, 2021 et 2022		

Catégorie	Fabricant	Modèle	Clause d'achat local (fabrication/ assemblage)	Dépenses admissibles
	Larry vs Harry	E-Bullit EP8 Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Nihola	Flex Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Tern	HSD Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Tern	GSD Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Triobike	Boxter E Années modèles 2020 et 2021		
	Triobike	Cargo Big E Année modèle 2021		
	Triobike	Cargo E Année modèle 2021		
	Urban Arrow	Cargo XL Année modèle 2021		
	Urban Arrow	Cargo L Année modèle 2021		
	Wike	Frog E-Cargo Année modèles 2021 et 2022		
	Yuba	Kombi E5 Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Yuba	Mundo Electric Années modèles 2020, 2021 et 2022		
	Yuba	Spicy Curry Années modèles 2020, 2021 et 2022		

